

ST-AIMS 11 MACCA

Communication proposée au Congrès de l'AIMS qui se tiendra à l'Ecole des sciences de gestion de l'Université du Québec à Montréal, 4-6 juin 2004

Les enseignants-chercheurs français en gestion face aux nouvelles injonctions institutionnelles : consentement, résistance ou servitude volontaire ?

Jean-François Chanlat

**Professeur émérite, Université Paris-Dauphine PSL
Professeur affilié, HEC-Montréal
Professeur invité, Université de Rennes**

RÉSUMÉ :

La communication a pour objet de problématiser l'ambivalence du consentement à des injonctions discutables, voire problématiques, et de l'appliquer à l'univers de l'enseignement supérieur en gestion. Nous l'aborderons ici à partir d'une situation professionnelle particulière: celle que vivent de nos jours les enseignants-chercheurs en gestion, notamment français, face aux nouvelles injonctions auxquelles elles et ils sont soumis. Pour ce faire, elle part de la réflexion célèbre, élaborée par La Boétie sur *Le discours de la servitude volontaire*. La communication est structurée ainsi : après un rappel des principales idées de La Boétie dans son *Discours sur la servitude volontaire*, et des nouvelles injonctions, elle essaie de montrer comment un certain nombre d'enseignants-chercheurs français en gestion se plie aujourd'hui à une de ces nouvelles injonctions devenue impérative : « publier ou périr » ; elle se termine par une brève conclusion dans laquelle l'auteur esquisse les principaux enjeux que cela pose pour nos univers sociaux, notamment de langue française. Le phénomène étant observée aussi dans d'autre univers nationaux.

Mots clés : enseignement supérieur, gestion, francophonie, La Boétie, servitude, résistance

INTRODUCTION

La communication a pour objet de problématiser l'ambivalence du consentement à des injonctions discutables, voire problématiques, et de l'appliquer à l'univers de l'enseignement supérieur en gestion. Nous l'aborderons ici à partir d'une situation professionnelle particulière : celle que vivent de nos jours les enseignants-chercheurs en gestion, notamment français, face aux nouvelles injonctions auxquelles elles et ils sont soumis (Lussier et Chanlat, 2017 ; Chanlat, 2022), cette situation étant bien sûr vécue dans d'autres univers linguistiques, y compris de langue anglaise (Tourish et Willmott, 2015 ; Willmott, 2020 ; Tsui et Mckiernan, 2022 ; Yamak & Huse, 2023). Pour ce faire, nous partirons de la réflexion célèbre, élaborée par La Boétie sur la servitude volontaire, il y a de cela plus de cinq siècles (1549/2006).

Notre communication est structurée ainsi : après un bref rappel des principales idées de La Boétie dans son *Discours sur la servitude volontaire*, et des nouvelles injonctions, nous essaierons dans un deuxième temps de montrer comment un certain nombre d'enseignants-chercheurs français en gestion se plie aujourd'hui à une de ces nouvelles injonctions devenue impérative (Berry, 2009 ; Chevrier, 2013 ; Aggeri, 2016 ; Lussier et Chanlat, 2017 ; Rouquet, 2017 ; Burlaud et Bournois, 2021) : publier ou périr ou « publish or perish » pour reprendre l'expression consacrée et le site Anne-Wil Harzing : Harzing.com, qui passe son temps à donner des conseils sur la manière d'y arriver et de valoriser sa carrière (Harzing, 2022, tout en critiquant à l'occasion les outils utilisés (Adler & Harzing, 2009 ; Harzing, 2016). Ce constat étant bien sûr vécu ailleurs dans le monde (Tourish et Willmott, 2015 ; Willmott, 2020 ; Tsui et Mckiernan, 2022 ; Yamak & Huse, 2023). (1) Nous terminerons par une brève conclusion dans laquelle nous esquisserons les principaux enjeux que cela pose pour nos univers sociaux, notamment de langue française.

1. BREF RAPPEL DE LA PENSÉE DE LA BOÉTIE

L'ouvrage de La Boétie est un texte célèbre ; il est aujourd'hui considéré comme une des réflexions fondamentales sur la question de la légitimité d'un pouvoir établi. Car il tente d'analyser les raisons qui conduisent des personnes à se soumettre de manière volontaire à celui-ci (Zawadski, 2024). Comme l'ont souligné de nombreux spécialistes de La Boétie, l'originalité de son ouvrage vient de l'idée que, contrairement à ce que l'on croit généralement, la servitude ne s'impose pas par la force, mais qu'elle est volontaire. Ce qui explique pourquoi dans une société donnée, un petit nombre peut contraindre le plus grand à obéir aussi servilement ; car tout pouvoir, même quand il s'impose d'abord par la force, ne peut jamais dominer et exploiter durablement une société sans la collaboration, active ou résignée, d'une partie notable de ses membres. Tout pouvoir doit en effet se transformer en autorité pour se maintenir (Balandier, 1967 ; Weber, 1921/2006 ; Eraly, 2019 ; Laufer, 2020).

(1) Nous avons en effet choisi le cas des enseignants-chercheurs de langue française, notamment français car nous présentons cette communication dans le cadre d'un colloque francophone : celui de l'AIMS qui a lieu à Montréal, un espace particulièrement pertinent pour débattre de cette question.

La réflexion de La Boétie s'inscrit par ailleurs dans un contexte historique particulier, la Renaissance, où de nombreuses tyrannies politiques sont en place ; il s'intéresse non aux tyrans, eux-mêmes, mais aux sujets privés de liberté et s'interroge sur le fait que tant de gens s'en accommodent alors que le tyran ne tient son pouvoir que de la population. La Boétie le rappelle par une phrase qui deviendra célèbre: « Soyez donc résolu à ne plus servir et vous serez libres ».

Associant ainsi deux mots contradictoires : « servitude » et « volontaire », La Boétie cherche donc à établir les conditions qui permettent à un citoyen de rester libre. Il montre comment le tyran use pour ce faire de deux types de stratagèmes pour établir sa tyrannie : 1) l'usage de ce qu'il qualifie de « drogueries » : « Les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bêtes curieuses, les médailles, les tableaux et autres drogues de cette espèce », et les superstitions qui sont autant de moyens pour faire oublier la tyrannie exercée ; et 2) la cupidité et le désir d'honneurs. Si la première forme touche les classes populaires, la seconde vise les gens instruits, les couches socialement dominantes ; cette dernière se révèle en effet un facteur clé de la domination d'un tyran, en rendant notamment ces catégories, complices de cette domination.

Chez La Boétie, comme les spécialistes de son œuvre le soulignent, la tyrannie apparaît donc sous la forme d'une pyramide : « cinq ou six ont eu l'oreille du tyran [...]. Ces cinq ont six cents qui profitent sous eux, et qui font de leurs six cents ce que les six sont au tyran [...] ces six cents en maintiennent sous eux six mille... » (La Boétie, p.72) On retrouve ici la « pyramide des tyranneaux » qu'évoquera plus tard Albert Memmi dans son fameux livre *Portrait du colonisé* et ce dans un tout autre contexte, le contexte colonial : « Chacun, socialement opprimé par un plus puissant que lui, trouve toujours un moins puissant pour se reposer sur lui, et se faire tyran à son tour. » (1985, p. 46)

Pour La Boétie, ces personnes appartenant à des couches sociales plus élevées, sont encore moins libres que le peuple opprimé :

« Le laboureur et l'artisan, pour tant asservis qu'ils soient, en sont quittes en obéissant ; mais le tyran voit ceux qui l'entourent, coquinant et mendiant sa faveur. Il ne faut pas seulement qu'ils fassent ce qu'il ordonne, mais aussi qu'ils pensent ce qu'il veut, et souvent même, pour le satisfaire, qu'ils préviennent aussi ses propres désirs. Ce n'est pas tout de lui obéir, il faut lui complaire, il faut qu'ils se rompent, se tourmentent, se tuent à traiter ses affaires et puisqu'ils ne se plaisent que de son plaisir, qu'ils sacrifient leur goût au sien, forcent leur tempérament et le dépouillant de leur naturel [...] Est-ce là vivre heureusement ? Est-ce même vivre ? [...] Quelle condition est plus misérable que celle de vivre ainsi n'ayant rien à soi et tenant d'un autre son aise, sa liberté, son corps et sa vie ! » (La Boétie, 1549/2006, p.73-74)

Ce que veut dire La Boétie, c'est que sans un tel consentement, qui selon le dictionnaire est un acquiescement donné à un projet et à la décision de ne pas s'y opposer, la domination n'existerait pas. Autrement dit, les hommes sont responsables de leur assujettissement et la tyrannie repose toujours moins sur la répression que sur la dépossession volontaire de sa liberté. La résistance et l'usage de la raison sont donc les moyens de reconquérir la liberté. Même sous un régime autoritaire, on observe qu'il y en aura toujours quelques uns pour résister. Pensons par exemple à Jean Moulin ou à Soljenitsyne.

Le texte de La Boétie est toujours d'un grand intérêt pour des citoyens vivant au XXI^e siècle ; on n'a qu'à penser aux « drogueries », à la cupidité et au désir de réussite « contemporains » pour se rendre compte de son actualité à travers son interrogation fondamentale : comment ne pas rentrer dans la servitude ? Si les propos de La Boétie s'appliquent aux régimes politiques, il est intéressant de le transposer maintenant aux institutions contemporaines, notamment à ce qui se passe dans les institutions d'enseignement supérieur de gestion, notamment françaises.

2. LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS EN GESTION FRANCAIS EN GESTION ET LES NOUVELLES INJONCTIONS INSTITUTIONNELLES

La période qui va du tournant des années 90 à aujourd'hui, a vu le développement de la mondialisation des échanges suite entre autre à l'effondrement du monde soviétique. Dans ce nouveau contexte, un modèle international de l'enseignement et de la recherche, largement inspirée par la culture anglo-américaine et par le modèle de publications des sciences expérimentales, se met peu à peu en place ; Il donne à partir du début du XXI^e siècle le la, quant aux standards d'un enseignement dit de « qualité internationale » à travers certains organismes d'accréditation (AACSB, AMBA, EQUIS), et certains classements annuels à la fois des institutions et des revues dites scientifiques. (2)

Dans ce monde de plus en plus « globalisé », on assiste à une croissance des études en gestion un peu partout dans le monde. À en croire les dernières données américaines disponibles sur le sujet, aujourd'hui, près de 20% de la population étudiante américaine obtiendrait en effet un baccalauréat « *bachelor* » et 24%, un Master dans un programme de « *business* » (DataUSA, 2022). Cette popularité ne se cantonne d'ailleurs pas à l'Amérique du Nord, on l'observe également ailleurs dans le monde (Dameron et Durand, 2017), et notamment en France (Burlaud et Bournois, 2021; Deville et al, 2021). C'est dans ce contexte expansionniste que des universités aussi anciennes que Cambridge et Oxford, qui n'avaient aucun programme en gestion jusque là, décident de sauter le pas, et de créer en 1990, à Cambridge, la *Judge Business School*, et à Oxford, en 1998, la *Saïd Business School* (Arena et Dang, 2011), et que de nombreuses écoles occidentales cherchent depuis à se « globaliser », et à offrir peu à peu des programmes hors de leurs frontières nationales en créant des campus qui à Singapour, qui à Beijing, qui à Shanghai, qui à Rome, qui à Dubaï, qui à Doha, etc. (Dameron et Durand, 2017)

2). Si l'on en croit certaines études sérieuses, on observe une absence souvent de spécificité du corpus pédagogique des différents programmes, qui fait que ceux-ci se différencient peu par leurs contenus, le premier facteur de différenciation restant la réputation de l'école, même si celle-ci est souvent là encore difficile à l'établir (Baden-Fuller, Ravazzolo et Schweizer, 2000) ; et qu'elle repose en définitive sur les formes de capital (économique, social, culturel et symbolique) comme dirait Bourdieu, sur lesquelles elle table depuis ses origines ; ce qui explique que les institutions qui sont en tête du classement des 192 institutions nord-américaines sont toujours les mêmes depuis quarante ans (Bocquet, Cortelez-Rannard et Ferrary, 2024). L'effet Mathieu mis en évidence par R.K Merton étant toujours d'actualité (1988).

En France, pour faire face à cette nouvelle donne, on assiste, au cours de la même période, à la fusion de nombreuses écoles de commerce, à leur redénomination sous des vocables qui n'ont plus aucun ancrage avec leur lieu d'origine ; ces dénominations s'apparentant plus à une politique de marque similaire à ce qu'on le retrouve lors de fusion d'entreprises qu'à une réflexion institutionnelle approfondie. Ceci se conjugue à plusieurs autres phénomènes : une multiplication des cours et des programmes en langue anglaise, signe d'« internationalisation » pour attirer les étudiants étrangers, une « course aux étoiles » dans le domaine de la recherche qui entraîne dans certains cas un véritable « mercato » de professeurs « publiants », (à l'instar de ce qu'on observe dans l'univers du football), notamment de publiant en anglais, la langue anglaise étant désormais privilégiée en matière de publication sur les langues nationales (Tietze, 2004 ; Tietze et Dick, 2012 ; Curry et Lillis, 2017). Cette internationalisation croissante à la fois de la population étudiante et du corps enseignant cherchant par ailleurs à répondre aux critères de ces organismes d'accréditation et de classements qui attribuent désormais au degré d'internationalisation un poids important dans l'évaluation des cursus et des institutions (AACSB, EQUIS, AMBA, Times, Financial Times, Shanghai, etc.) (Duncan & Duncan, 2022).

Parallèlement, les programmes d'études en gestion subissent, au cours de la même période, en dépit de leur popularité, ce qui n'est pas sans ironie, de nombreuses et régulières critiques, tant en Amérique du Nord qu'ailleurs dans le monde :

- . Une des premières critiques nord-américaine de la période se retrouve dans l'ouvrage de Lyman Porter et Lawrence McKibbin : *Management Education and Development : Drift or Thrust into the 21st Century ?* McGraw Hill, 1988. Fruit d'une étude de trois ans sur le futur de l'enseignement en management, menée auprès de 400 doyens de *Business School*, membres de l'*American Assembly of Collegiate Schools of Business* (AACSB), l'ouvrage reproche à ces programmes d'être trop techniques, pas assez enracinés, peu internationaux, trop quantitatif, ... (Porter et McKibbin, 1988).

- . En 2004, Henry Mintzberg, professeur à l'université McGill de Montréal, dans *Managers not MBA*, dénonce à son tour, dans la foulée de son précédent ouvrage publié en 1989, l'enseignement dans les programmes MBA qui dans la plupart des cas reste selon lui trop théorique, non pertinent, trop quantitatif et pas assez versé dans les aspects qualitatifs des organisations (Mintzberg, 1989, 2004).

- . L'année suivante, Sumantra Ghoshal, Professeur à la London Business School, peu avant sa mort, rédige un article qui va faire le tour de la planète : « Bad Management theories are Destroying Good Management Practices », dans la revue *Academy of Management Learning and Education*, et dans lequel il dénonce les effets délétère de certains enseignements théoriques offerts par les écoles sur la conduite des entreprises (2005), juste avant la grande crise financière de 2008.

- . À nouveau, deux ans plus tard, Rakesh Khurana, professeur à Harvard, procède à une autre critique en règle de l'enseignement de la gestion aux États-Unis dans son ouvrage *From Higher Aims to Hired Hands: The Social Transformation of American Business Schools and*

the Unfulfilled Promise of Management as a Profession, et de ses principales dérives, notamment au sein de sa propre école : l'emblématique Harvard Business School (Khurana, 2007).

Dans le monde francophone, les critiques apparaissent aussi. Rien qu'au cours des années 80-90, on peut souligner entre autres les publications suivantes : celles de Chanlat et Dufour (1985), Audet et Malouin (1986), Riveline (1986), Collectif Dauphine (1987), Aktouf (1989), Berry (1986, 1991), Chanlat (1990, 1998), Martinet (1990) et Brabet (1994).

Tout enseignement supérieur étant fondé sur un lien enseignement-recherche, il n'est pas étonnant que ce lien devienne alors l'objet de toutes les attentions. En sciences de gestion, ce lien émerge après la Seconde Guerre mondiale et va modifier peu à peu la dynamique institutionnelle des écoles sous l'impulsion, notamment du modèle de Carnegie-Mellon (Simon, 1991 ; Chanlat, à paraître). Dans un tel modèle, les enseignants praticiens vont céder peu à peu la place aux enseignants docteurs et conduire à une expansion sans précédent des chercheurs et chercheuses en gestion. C'est ainsi que, par exemple, *l'Academy of Management* (AOM) regroupe aujourd'hui 19 000 enseignants-chercheurs, répartis dans plus de 110 pays (Academy of Management, 2022). On comprend mieux dès lors que progressivement la recherche devienne un critère central de l'évaluation académique à la fois des institutions et du personnel enseignant et a conduit à la création de cette catégorie du « chercheur publiant », sous l'influence, entre autres, du modèle des sciences naturelles (Aggeri, 2016). Dans le contexte actuel des sciences de gestion, la publication dans une revue classée, en particulier de langue anglaise, devient souvent le critère de « l'excellence » en recherche et ce au détriment des autres langues et des autres supports de publication (ouvrages, monographies, cas) (Aggeri, 2016 ; Lussier et Chanlat, 2017 ; Chanlat, 2019 ; Collectif, 2019 ; Rouquet, 2020 ; Mandard, 2021 ; Blanchet et Berrier-Lucas, 2021). Une ancienne présidente, Sybel Yamak, et un ancien président, Morten Huse, de l'Académie européenne de management viennent encore de le rappeler dans un article récent :

« À la fin des années 1980 et au début des années 1990, la recherche universitaire a commencé à être évaluée et quantifiée. Au lieu des canaux traditionnels de diffusion de la recherche, tels que les livres et les documents d'orientation, l'accent a été mis sur l'évaluation de la qualité perçue des revues universitaires à l'aide de mesures telles que le facteur d'impact des revues (Tsui et McKiernan, 2022). Cette évolution a marqué le début d'une tendance continue dans le monde universitaire, où les chercheurs donnent de plus en plus la priorité à la publication dans des revues prestigieuses tout en diminuant le recours à d'autres formes de publication. La culture de la publication ou de la mort (POP-culture), soutenue par toutes sortes de classements et de mesures, a créé un environnement peu propice à une recherche pertinente. Le soutien à la recherche formelle dominante, la place limitée accordée aux études qualitatives et longitudinales et l'utilisation restreinte de méthodes innovantes sont quelques-unes des lacunes de la culture POP. La culture actuelle de la publication ou de la disparition éloigne les chercheurs de la phase de développement de la recherche et les incite à se concentrer sur la phase de diffusion de la recherche. Les publications dans des revues perçues comme prestigieuses ou de haut niveau sont prioritaires. Cela restreint encore les choix de la recherche. » (Notre traduction) (Yamak et Huse, 2023, p.11)

Cette inflexion vers la recherche et la publication d'articles dits scientifiques, encouragée par la révolution Internet, la transformation économique du monde de l'édition et le tournant évaluatif de la recherche, a, comme l'a souligné l'historien des sciences québécois, Yves Gingras, conduit à « la transformation de l'article scientifique » passé en trente ans du statut

d'unité de connaissance, au rang d'*unité comptable*, il sert aujourd'hui à évaluer les chercheurs et les organismes de recherche (départements, laboratoires et universités). » (Gingras, 2018, p.140-141). Ce qui n'a pas été sans effets directs sur l'enseignement dispensé.

Dans de nombreuses institutions universitaires françaises, on observe que l'enseignement est progressivement confié à de jeunes doctorants et doctorantes, à des contractuels, à des enseignants et enseignantes du secondaire (les Prag). Ce qui permet aux enseignants chercheurs « publiants » d'être ainsi déchargés de nombreux cours ou de se garder les séminaires de recherche afin de se consacrer pleinement à leurs travaux et à la rédaction de ces articles très prisés, souvent bien rémunérés. Comme on s'en doute, cela n'est pas sans provoquer des tensions internes dans de nombreuses institutions, tant privées que publiques, entre le profil de l'enseignant-chercheur publiant et les autres (Lussier et Chanlat, 2017 ; Rouquet, 2017).

Une autre dimension qui va affecter l'orientation que va prendre l'enseignement et la recherche et donc le profil de l'enseignant-chercheur : c'est l'importance que l'on accorde désormais à la dimension dite internationale. Plusieurs facteurs se conjuguent ici pour l'encourager : le discours sur la « mondialisation » de l'enseignement supérieur, les critères des systèmes de classement et ou d'accréditation internationaux, la plus grande mobilité des personnes ... Mais il faut bien souligner que cette tendance se heurte souvent au mur du réel, à savoir que toute institution, quelle qu'elle soit, est toujours plus ou moins de quelque part, donc enracinée. Ce qui provoque dans de nombreux cas une tension entre les enseignants dits « internationaux », à savoir ces enseignants nomades, prêts à passer d'une institution à l'autre au gré des occasions, et les dits « nationaux », à savoir les enseignants « sédentaires » mais aussi à des accommodements par rapport à la politique scientifique officielle (Lussier et Chanlat, 2017 ; Rouquet, 2017).

Cette tension entre le global et le local est engendrée en partie par une confusion qui s'est établie entre le qualificatif « international » et étranger, et la capacité de publier en anglais. Dans un système qui privilégie de plus en plus cette langue en matière de publication et dans les classements établis (Tietze et Dick, 2012), il peut apparaître dès lors « naturel » à d'aucuns qu'un ou une anglophone de naissance soit jugé d'entrée plus internationale qu'un natif parlant plusieurs langues. Cet impératif, parfois catégorique, n'est pas, là encore, sans poser des problèmes au quotidien (Lussier et Chanlat, 2017, Rouquet, 2017 ; Denis, 2019 ; Mandard, 2021). Car il est loin d'être neutre dans le choix du type de recherche et de pensée que l'on peut développer, comme le montrent de nombreux travaux depuis de nombreuses années (Tietze, 2004; Berry, 2009 ; Tietze et Dicks, 2012; Chanlat, 2014, 2019; Rouquet, 2017; Albouy et al, 2019; Mandard, 2021; Blanchet et Berrier-Lucas, 2021 ; Yamak et Huse, 2023).

Si parler et écrire dans une autre langue est bien sûr un plus, il faut néanmoins garder raison quant à l'usage d'un monolinguisme généralisé qui se confond d'ailleurs le plus souvent avec le « globish » (Tréguer-Felten, 2019 ; Chanlat, 2022). Car derrière ce choix monolingue de publication, il y a clairement des enjeux de sens et de compréhension des univers étudiés (Berry, 2009 ; Tietze et Dicks, 2012 ; Chevrier, 2014 ; Chanlat, 2014, 2019 ; Rouquet, 2017, Albouy et al, 2019; Initiative d'Helsinki, 2019 ; Mandard, 2021; Blanchet et Berrier-Lucas, 2021). Enfin, le développement de réflexions, provenant de continents et de pays, souvent peu pris en compte jusque là dans le corpus orthodoxe, devrait encourager le multilinguisme

partout où cela est possible (Gantman, Alcadipani et Yousfi, 2015 ; Chanlat, 2015, 2019, 2022 ; Yousfi, 2022)

Les dérives de ce système sont de nos jours bien connues et documentées : un enseignement de théories souvent détachées de toute réalité de terrain, une recherche qui ignore les singularités des contextes locaux, nationaux, étrangers, des classements établis par des organismes privés qui font office d'évaluation des institutions publiques, un enseignement qui devient une charge et non une obligation du métier, un oubli des dimensions fondamentales de l'action humaine, des comportements douteux en matière de publication, et enfin de nombreux contre-sens, notamment quand on confond production et diffusion, international et étranger, international et anglais, qualité avec label ; quand on oppose théorie et pratique (Berry, 2009 ; Aggeri, 2016 ; Chanlat, 2019, 2023 ; Collectif, 2019 ; Mandard, 2021 ; Tourish & Willmott, 2015 ; Tsui & Mckiernan, 2022 ; Yamak & Huse, 2023).

3. ACTUALITÉ DE LA BOÉTIE: SERVITUDE VOLONTAIRE ET FORMES DE RESISTANCE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS EN GESTION

Si les nouvelles injonctions que nous venons de présenter, notamment en matière de publications, rencontrent certaines formes de résistance, dont nous allons parlé plus loin, ce qui est le plus frappant, c'est qu'en dépit de nombreuses critiques, nombreux sont les enseignants et enseignantes qui continuent à se soumettre à ces logiques qui se révèlent problématiques, autrement dit acquiescent et décident de ne pas s'opposer à cette politique, ce qui est la définition même du consentement. C'est là où l'idée de « servitude volontaire » de La Boétie prend, à notre avis, tout son sens. Car rien n'empêche l'ensemble des enseignants-chercheurs, notamment français, mais aussi les autres chercheurs dans d'autres parties du monde (Tourish & Willmott, 2015 ; Tsui & Mckiernan, 2022 ; Yamak & Huse, 2023) de résister à ces logiques et à ces critères qui s'apparentent à la mise en place d'une forme de tyrannie institutionnelle.

Compte tenu du format limité, imposé à notre communication, nous prenons ici l'exemple des injonctions en matière de publication. Comme nous venons de le voir, les institutions d'enseignement supérieur poussent depuis des années, à publier avant tout des articles, notamment dans des revues « internationales » classées, c'est-à-dire *de facto* des revues de langue anglaise qui apparaissent dans des classements institués. Dans l'univers français, des organismes officiels nationaux comme la FNEGE et l'HCERES se sont donc mis à établir, leur propre classement de revues (sur une échelle de 1* à 4), intégrant dans leurs cas à la fois les revues de langue anglaise et les revues de langue française, ce classement étant établi par l'ensemble des responsables des associations scientifiques concernées ; il faut souligner en passant que de très bonnes revues publiées dans d'autres langues sont toujours exclues pour l'instant de ces listes (FNEGE, 2023).

Si, au cours de ce processus, de nombreuses revues de langue française ont pu bénéficier d'une revalorisation de leur classement, par rapport aux anciens, certaines passant de 4 à 3, d'autres de 3 à 2, ou étant pris en compte pour la première fois dans le classement en étant classée 4 ou en émergence (nouvelle revue), en revanche, il faut constater qu'aucune n'a pu être encore classée 1 et 1*, ces deux catégories étant réservées uniquement aux revues de langue anglaise, pour ne pas dire américaines. Ce qui n'a pas été sans déclencher de vives réactions de la part de nombreux chercheurs et chercheuses francophones (Rouquet, 2017 ;

Collectif, 2019 ; Albouy et al, 2019) et de rédacteurs de revues de référence, comme par exemple, la *Revue Française de Gestion*, créée en 1975 (Denis, 2019),.

Dans ce cas précis, on est bien dans la situation décrite par La Boétie d'une servitude volontaire : la servitude ici ne s'impose pas par la force, mais elle est bel et bien volontaire. Ce qui explique pourquoi dans le système actuel, un petit nombre peut contraindre le plus grand à se soumettre à ces injonctions grâce à la collaboration, active ou résignée, d'une partie notable de ses membres. Pourtant, rien n'oblige les responsables des institutions françaises à minorer les écrits en langue française et leurs revues. Cela devrait être aux acteurs du champ linguistique francophone de déterminer ses propres critères à ce sujet. Pourtant, dans bien des institutions d'enseignement francophones contemporaines, on n'hésite pas à adopter soit carrément certains classements étrangers, comme la liste du *Financial Times*, par exemple, adoptée par celles qui se veulent élitistes, cette liste comprenant 50 revues de langue anglaise (Tourish et Willmott, 2015), ou encore à établir son propre classement à partir des classements existants, notamment de langue anglaise (cas de l'ESSEC, d'HEC-Montréal, etc.). Or, dans tous ces classements de langue anglaise, les revues de langue française, tout comme toutes les autres non anglophones, ne sont jamais prises en considération.

Si l'on peut le comprendre par manque de connaissance de ces revues et l'hégémonie qu'exerce l'anglais dans le champ, il reste que dans le cas des classements des institutions francophones, cette attitude est étrange ; il n'y a en effet rien qui les empêche de reconnaître les revues de langue française à leur juste valeur si on cherche à établir de tels classements dans notre univers linguistique. Enfin, il reste toujours le choix d'adopter d'autres stratégies : ne rien classer, comme les sociologues allemands l'ont décidé pour leur discipline en Allemagne (3) (Stergiou et Lessenich, 2013), les biologistes moléculaires avec la Déclaration de San Francisco (DORA) (2013) (4), ou tout récemment encore, la section 37 « économie et gestion » du CNRS en France (Bénichou, 2021) et à évaluer ainsi les productions intellectuelles selon leur contenu propre quelque soit le support utilisé (ouvrage, chapitre d'ouvrage, article scientifique, article professionnel, cas, monographie, etc.). Il y a donc des formes possibles de résistance à ces injonctions.

Dans un article sur le sujet, Aurélien Rouquet, qui est aujourd'hui rédacteur en chef de la RFG, et professeur dans une école de commerce, a bien su exprimer, à la suite de beaucoup d'autres, cette imprégnation y compris chez ceux et celles qui sont critiques de ce système :

(3). Voir le texte complet traduit de l'appel à boycotter ainsi que la position de l'Association allemande de sociologie en annexes de cette communication dans les annexes 1 et 2; ils sont d'un grand intérêt pour nous.

(4). Un des premiers appels dans ce sens a en effet été cette déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche émise par l'Association américaine de biologie moléculaire et par ses principales revues *Disease Models & Mechanisms*, *Journal of Cell Science*, *Development*, *The Journal of Experimental Biology* and *Biology Open* lors de son congrès annuel dans cette ville. Deux recommandations sont particulièrement très intéressantes pour les enseignants-chercheurs en gestion : 1) « ne pas utiliser les indicateurs basés sur les revues, tels que les facteurs d'impact, comme succédané d'appréciation de la qualité des articles de recherche individuels, pour évaluer les contributions d'un scientifique en particulier ou pour prendre des décisions en matière de recrutement, de promotion ou de financement. » 2) « Lors d'une participation à des commissions exerçant des décisions de financement, d'embauche, de titularisation ou de promotion, produire des évaluations fondées sur le contenu scientifique plutôt qu'en fonction des indicateurs de publication. » (Cagan, 2013). Pour plus de détails, voir l'annexe 3.

« Bref, alors que j’avais toujours dénigré ce système absurde qui consiste à évaluer la recherche en observant la seule production d’articles, si j’étais lucide, force était pour moi de constater que le système m’avait contaminé. Dans les derniers colloques auxquels j’avais participé, les conversations avec mes collègues avaient parfois tourné autour du nombre d’étoiles de nos publications. Je suis un peu honteux de le dire – mais cela me fait du bien de le confesser – dans ces colloques, je m’étais rendu aux sessions « meet the editors » ... Je rougis en l’écrivant, mais tel le restaurateur qui affiche sur sa porte les labels accordés par les *Michelin*, *Routard* et autres *Gault et Millau*, j’avais indiqué sur mon CV le nombre d’étoiles de mes articles selon les listes CNRS, FNEGE, HCERES, lors de ma tentative (ratée) de passer l’agrégation. » (2017, p.134)

Ajoutant un peu plus loin :

« C’est du constat que ce système absurde des étoiles m’avait perverti qu’est né ce texte. Ce texte vise pour moi à sortir d’une posture au fond incohérente et lâche, consistant à rester dans la critique officieuse sans rien faire pour faire évoluer les choses. **À travers ce texte, je veux ainsi me rappeler et nous rappeler pourquoi ce système qui m’a contaminé, et nous contamine tous à des degrés divers est néfaste.** » (2017, p.134) (Souligné par nous)

Encouragée par la révolution Internet, la transformation économique du monde de l’édition et le tournant évaluatif de la recherche, l’article scientifiques, comme l’a souligné plus haut l’historien et sociologue des sciences québécois, Yves Gingras, est donc « passé en trente ans du statut d’*unité de connaissance*, au rang d’*unité comptable* (Gingras, 2018, p.140-141). Les responsables de ces institutions déléguant désormais en grande partie l’évaluation de leurs enseignants-chercheurs à ces revues, en privilégiant cette logique comptable et en mettant dès lors leur corps enseignant sous la coupe des responsables, des dirigeants, des rédacteurs en chef de ces revues les mieux classées et des producteurs de ces classements et ce au détriment de leurs propres jugements (Gingras, et Giry, 2017 ; Gingras, 2018 ; Willmott, 2020 ; Aggeri, 2016 ; Rouquet, 2017 ; Chanlat, 2019, 2022 ; Brabet, Özbilgin & Yamak, 2021 ; Tsui & Mckiernan, 2022 ; Yamak & Huse, 2023).

Mais cette politique éditoriale a bien d’autres effets problématiques :

. Sur le plan cognitif et intellectuel, elle conduit à une standardisation du mode d’écriture, privilégiant un seul mode : l’article dans une revue classée au détriment des autres modes : ouvrage, chapitre d’ouvrage, monographie, article professionnel, etc. au nom de l’exigence des critères utilisés par les revues, supposées être plus exigeants (Eraly, 2011 ; Aggeri, 2016 ; Chanlat, 2019). Dans l’évaluation des dossiers, cela offre un grand avantage : le fait d’aller plus vite, en ne lisant pas les travaux ; tout en s’appuyant sur les critères de scientificité que garantissent à leurs yeux ce type de publication ; sur le plan linguistique, en privilégiant par ailleurs l’anglais, on adopte un système de syntaxe qui n’est pas innocent, des conceptions, sans toujours le savoir, épistémologiques, théoriques et méthodologiques dominantes dans l’univers anglo-saxon (Berry, 2009 ; Tietze et Dicks, 2012 ; Tréguer-Felten, 2019 ; Albouy et al, 2019 ; Chanlat, 2019, 2022 ; Mandard, 2021 ; Deslandes, 2024), et bien sûr, un format d’article emprunté à cette langue, abandonnant ce qui fait la richesse de notre langue et de sa rhétorique (Vinay et Darbelnet, 1977 ; Kaplan, 1987 ; Connor, 1996 ; Boher, 2014 ; Cassin, 2016 ; Chanlat, 2019 ; 2022 ; Deslandes, 2023).

. Sur le plan du pouvoir dans notre champ scientifique, elle confie un poids considérable aux rédacteurs-en-chef et aux éditeurs de ces revues. Ces derniers devenant des personnes très courtisées lors des conférences et colloques scientifiques, notamment lors des ateliers « *Meet the editors* » qui attirent aujourd’hui un public nombreux. Avec ironie, Aurélien Rouquet

montre comment une division du travail se met en place chez les chercheurs entre « l'articleur », « le taisard », le méthodologiste », et le « suceur de roue ». Le premier est un enseignant expérimenté qui « produit de l'article » en faisant preuve de maîtrise du processus de publications. Il ressemble à ces professeurs américains, très bien payés, observés en Chine par un collègue ami qui les a vus en action ; leur mission : produire des articles avec des données chinoises dans les revues américaines en restant anonymes, l'article étant signé à la fin par des chercheurs chinois. Le deuxième, le « taisard » (le thésard qui produit et dont le travail est repris souvent par le professeur qui l'encadre) est de nos jours un des fournisseurs de ces données. Quant au troisième, le « méthodologiste », il ne s'intéresse, comme son nom l'indique, qu'à la méthodologie et est souvent ignare dans le sujet traité. Enfin, le quatrième, « le suceur de roue » vit, quant à lui, des autres et accumule les co-publications au fur et à mesure de ses rencontres et des pigeons qu'il ou elle peut « déplumer ». Suite à cette stratégie qui leur permet d'augmenter régulièrement le nombre de leurs publications, ce sont des personnes qui peuvent se retrouver à des postes importants, voire accéder à des instances d'évaluation (Rouquet, 2017).

. Sur le plan pédagogique, ce qui est l'objet central de ce STAIMS, cette politique provoque un désinvestissement de certains envers l'enseignement (Lussier et Chanlat, 2017 ; Lussier, 2024), et le recours à un recrutement massif de collègues étrangers dont certains ne parlent pas un mot de français. Cela est facilité, comme on l'observe notamment en France, par l'adoption de noms qui n'ont plus rien à voir avec le territoire dans lequel ces écoles s'inscrivent, tout cela étant encouragé (pense souvent à tort leurs promoteurs qui se révèlent dans bien des cas des cabinets conseils en communication), par les critères des accréditeurs. « Parlant pas ou peu le français, ne pouvant interagir avec les entreprises locales, enseignant en anglais ou en *globish*, peu investis dans les rouages administratifs, écrit Aurélien Rouquet, cette population mobile va et vient au gré des offres salariales dans les *business schools* du monde. » (Rouquet, 2017, p.143)

. Enfin, à en croire de nombreux observateurs, de plus en plus d'enseignants-chercheurs sont de plus en plus réticents à assumer des responsabilités essentielles à la bonne marche des institutions : organiser une conférence, participer à des jurys de thèse, évaluer des manuscrits et des articles, rédiger des compte rendus, etc. deviennent en effet des pertes de temps aux yeux de ceux et celles qui veulent appartenir à la catégorie des « chercheurs publiants ». Ce qui conduit certaines institutions à faire alors face à des difficultés de fonctionnement, affectant ici clairement la dynamique pédagogique.

CONCLUSION

Comme nous venons de le voir, un système d'évaluation s'est mis en place. En dépit de ses nombreux effets secondaires pour filer la métaphore médicale, nous constatons trois grands types de réactions : une soumission qui s'apparente à une servitude volontaire, pratiquée par de nombreux enseignants-chercheurs et chercheuses, des formes de résistance qui ont poussé certains sur le chemin de la révolte, à l'instar des sociologues allemands et des biologistes moléculaires (la déclaration de San Francisco) évoqués plus haut et dont le lecteur retrouvera les textes en annexes, et des accommodements au gré des contextes institutionnels qui essaient de tenir compte à la fois des injonctions nouvelles et des singularités locales et nationales.

D'aucuns dans le champ francophone ont appelé à ne plus servir le système et à retrouver leurs libertés (Berry, 2009 ; Chanlat, 2014 ; Chevrier, 2014), Aurélien Rouquet ayant sonné de nouveau la révolte avec son article de 2017 intitulé : « Pour sortir de la cage de fer : révoltons-nous ! »

« ... Ce système d'évaluation par étoiles, écrit-il, est néfaste pour le monde académique, la production de connaissances, nos étudiants, les entreprises et les universités et les *business schools*. La tâche qui nous incombe est donc de nous révolter contre ce système destructeur de valeur. Sur le plan individuel, j'appelle les membres de la communauté à adopter désormais une éthique de résistance à la logique de ce système. Sur le plan collectif, j'appelle les instances représentatives de la gestion à se mobiliser pour faire évoluer les règles de ce système si institutionnalisé aujourd'hui. Il y a d'autant plus urgence à agir que les sciences de gestion ont un rôle historique à jouer pour dénoncer les abus d'un management par objectif qui s'est répandu sur le monde... Au vu de la nocivité du système des étoiles, et même si les chances sont faibles de faire évoluer un système si institutionnalisé au niveau mondial, il est donc temps que notre communauté académique se réveille et se révolte contre ce système. »

Franck Aggeri face à ces nouvelles injonctions, l'avait précédé un peu avant et souligner ce que l'on devait faire pour maintenir nos singularités :

« À rebours du modèle des singularités, se développe depuis quelques années, notamment en économie et en sciences de gestion, un modèle productif qui repose sur une performance « objective » mesurée à partir d'une métrique simple : le nombre de publications de rang A.

Mais, à côté de cette activité académique, il est essentiel pour son propre équilibre de varier les plaisirs : écrire dans des revues françaises, car on n'écrit jamais aussi bien et de façon précise que dans sa propre langue, et qu'on peut y être plus libre de mobiliser d'autres références que les travaux anglo-saxons ; écrire des ouvrages (individuels ou collectifs) dans lesquels on a le temps de développer un point de vue en ayant la liberté de l'exposer dans des formats adaptés ; écrire des articles de vulgarisation ou des cas car cette activité fait partie, à part entière, des qualités qu'un chercheur doit développer pour prétendre avoir un impact au-delà de sa communauté académique.

Enfin, pour terminer, comment ne pas encourager les chercheurs à écrire dans le *Libellio*, qui est en soi un pied de nez au jeu académique. Vous pourrez traiter de tous les sujets et laisser libre cours à votre imagination pour un public de connaisseurs. Et puis qui sait, grâce à la magie du bouche-à-oreille, peut-être arriverez-vous à toucher un large public au-delà des cercles académiques de votre discipline ... » (Aggeri, 2016, p.31)

Ce faisant, les gestionnaires, comme le souligne à nouveau Aurélien Rouquet, en critiquant ces logiques, retrouverait peut-être une estime de la part des autres collègues en sciences sociales (2017) et permettrait à leur univers de garder ses singularités qui on fait sa force et son originalité (Berry, 2009 ; Aggeri, 2016 ; Chanlat, 2014, 2024 ; Denis, 2019 ; Albouy et al., 2019 ; Mandard, 2020 ; Hatchuel, 2022). Cela paraît d'autant plus pertinent que, à en croire une revue systématique récente de la masse d'articles publiés dans les revues de gestion de premier plan, celles-ci ne semblent pas se préoccuper des grands problèmes de l'heure, seul 2.8% des 5,500 articles entre 2008 and 2018 articles s'intéressant à de grands défis comme les inégalités, le changement climatique, le racisme, et les discrimination en matière de genre (Harley & Fleming, 2021). Selon ces deux auteurs, ce constat serait dû justement aux relations qui existent entre les pratiques des « business schools » et les normes de ces grandes revues (Yamak & Huse, 2023) dont nous avons parlé plus haut.

Pour notre part, cela vient renforcer la position qu'un certain nombre d'entre nous défendons à savoir résister à ces injonctions et affirmer nos singularités dans un dialogue respectueux avec les autres univers linguistiques, d'autant que le champ de langue française lui-même bénéficie de tous les atouts d'un champ autonome (le nombre, les revues, les éditeurs, les associations scientifiques, la tradition intellectuelle, un certain rayonnement international). La création de l'AIMS (5) et sa présence à Montréal aujourd'hui en étant une belle illustration.

(5). Comme le rappelle le site de l'AIMS, celle-ci a été fondée en 1991. Elle a été présidée durant une décennie par Alain Noel, professeur à HEC-Montréal. Le premier Conseil était composé de MM. Alain Noel, Pierre Dussauge (HEC-Paris), Thomas Durand (Ecole centrale), Francis Bidault (ESC Lyon), Christian Koenig (ESSEC), Roland Calori (ESC-Lyon), Georges Blanc (HEC-Paris), Alain-Charles Martinet (IAE Lyon III), Gérard Koeing (IAE Créteil), Massimo Colombo (Politecnico de Milano), Hervé Laroche (ESCP), Michel Marchesnay (IAE de Montpellier), Jean-Marie Toulouse (HEC-Montréal), Yves Doz (INSEAD) et Henri Mintzberg (Université McGill). Sa création devait permettre à des chercheurs de langue française d'exposer leurs travaux dans leur langue et d'avoir un espace distinct de la *Strategic Management Society* qui laissait peu de visibilité à l'époque aux non-anglophones de naissance au sein de leur congrès annuel.

Pour ma part, j'ai participé aux congrès de l'AMS dès ses origines. Voir en particulier mon chapitre : « L'analyse des organisations de langue française et le champ francophone du management stratégique », chapitre 2, publié dans A Noël., C Koenig., & Gérard Koenig,(dir), *Perspectives en management stratégique*, tome IV, Paris, Economica, 1996, 65-85.

RÉFÉRENCES

Adler, N.J., & Harzing, A.W. (2009). When knowledge wins: Transcending the sense and nonsense of academic rankings. *Academy of Management Learning and Education*, vol. 8, n. 1, 72-95.

Aggeri, F. (2016). L'obsession de la productivité et la fabrique du chercheur publiant. *Le Libellio d'AEGIS*, vol. 12, n° 2, 21-32.

Aktouf, O. (1989). *Le management entre tradition et renouvellement*. Gaëtan Morin.

Albouy, M et al, (2019). Le « management » n'est pas une science anglo-saxonne. *Revue française de gestion*, 1, no 278, 11-13.

Arena L, Dang R J (2011), « À propos du développement de deux business schools d'élite au Royaume-Uni : une comparaison entre Cambridge et Oxford (1900-2000) », *Entreprise et Histoire*, 4, no 65, 60-82.

- Audet, M., et Malouin, J-L. (dir.). (1986). *La production des connaissances scientifiques de l'administration*. Les Presses de l'Université Laval.
- Baden-Fuller, C., Ravazzolo, F et Schweizer, T. (2000), « Making and Measuring Reputations-The Research Ranking of European Business Schools », *Long Range Planning*, 33, October, 621-650.
- Balandier, G. (1969). *Anthropologie politique*, PUF.
- Bénichou, R-L. (2021). CNRS : pourquoi la section 37 d'économie et gestion du Comité national a-t-elle renoncé à son classement des revues ? *AEF Dépêche*, no 643713, 18 janvier.
- Berry, M. (1986). Logique de la connaissance et logique de l'action. In Audet, Michel et Jean-Luc, Malouin (dir.). *La production des connaissances scientifiques de l'administration*. Les Presses de l'Université Laval, p.181-231.
- Berry, M. (1991). Comment concilier science et pratique. *Économie rurale*. N°206, 5-10.
- Berry, M. (2009). Les mirages de la bibliométrie, ou comment scléroser la recherche en croyant bien faire. *Revue du MAUSS*, 1, (33), 227-245.
- Blanchet, V., et Berrier-Lucas, C. (2021). Une alternative à l'hégémonie anglophone : enjeux et propositions. *Revue de l'organisation responsable*, 3, (16), 3-12.
- Bocquet, R., Cotterlaz-Rannard, G., & Ferrary M. (2024). How Do Prestigious Universities Remain at the Summit: A Bourdieusian View of their Business Models. *British of Management Journal*, en ligne.
- Bogle, J-C. (2005). *The Battle for the Soul of Capitalism*. Yale University Press.
- Boher, A. (2014). *De quel amour blessée. Réflexions sur la langue française*. Gallimard.
- Bourdieu, P., De Swaan, A., Hagège, C., Fumaroli, M., & Wallerstein, I. (2001). Quelles langues pour une Europe démocratique ? *Raisons politiques*, 2, (2), 41-64.
- Brabet, J. (Dir.) (1993). *Repenser la gestion des ressources humaines*. Economica.
- Brabet, J., Özbilgin M., & Yamak, S. (2021). Changing the rules of the game in academic publishing: three scenarios in the field of management research, *International Journal of Business Governance and Ethics*, vol. 15, n. 4, pp. 477-495.
- Burlaud, A., et Bournois, F. (dir.) (2021). *L'enseignement de la gestion en France. Identité, défis et enjeux*. Éditions EMS.
- Cagan, R. (2013). The San Francisco Declaration on Research Assessment. *Disease Models & Mechanisms*, 6, 4, 869-870.
- Cassin, B. (2016). *Éloge de la traduction. Complicquer l'universel*. Fayard.

Chanlat A., & Dufour M. (dir) (1985), *La rupture entre l'entreprise et les hommes*, Montréal, Québec Amérique, Paris, Éditions d'organisation.

Chanlat, J-F. (dir.) (1990). *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*. Les Presses de l'université Laval, ESKA.

Chanlat, J-F. (1998). *Sciences sociales et management, plaidoyer pour une anthropologie générale*. Les Presses de l'université Laval, Paris, ESKA.

Chanlat, J-F. (2014). Langue et pensée dans le champ de la recherche en gestion : constats et enjeux et atouts de la langue française. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 1, no115, 4-17.

Chanlat J-F. (2015). Le champ des études organisationnelles : réflexions critiques d'un observateur plurilingue. *Revista de Administração de Empresas*, vol. 55, no 1, 226-230

Chanlat, J-F. (2019). Quel usage de la langue en sciences de gestion pour produire quelles connaissances ? In V. Perret et L. Taskin (Dir.), *Les temporalités de la recherche critique en management*. Les Presses de l'Université Laval, 35-61

Chanlat, J-F. (2022). Langage, langues, traduction et gestion : défense d'un multilinguisme raisonné. À propos de *Understanding Multilingual Workplaces. Methodological, Empirical and Pedagogic Perspectives* de Sierk Horn, Philippe Lecomte & Susanne Tietze [eds] et de *Language, Translation and Management Knowledge. A Research Overview* de Susanne Tietze », Vol.18, no 1, *Le Libellio*, 29-52.

Chanlat, J-F. (2024). *De Saint-Simon à nos jours. L'analyse des organisations de langue française : genèse, originalité et défis contemporains*. Éditions EMS.

Chanlat, J-F. (2024). Sens, Non-sens et contre-sens dans les écoles de management occidentales : un regard socio-historique, dans

Chevrier, S. (2014). Publish ... and perish !. *Gérer et comprendre*, 1,115, 18-21.

Collectif, (2019). La recherche francophone en sciences de gestion n'a aucune raison d'accepter une soumission à un ordre anglo-saxon. *Le Monde*, 20 février.

Collectif Dauphine (dir.) (1987), *Organisation et Management*, Paris, L'Harmattan.

Connor, U. (1996). *Contrastive Rhetoric: Cross-Cultural Aspects of Second Language Writing*. Cambridge University Press.

Curry, M.J & Lillis, T. (Eds). (2017). *Global Academic Publishing: Policies, Perspectives, and Pedagogies*. Multilingual Matters.

Dameron S., & T Durand. (dir.) (2017), *The Future of Management Education*, London, Palgrave, [vol. 1](#).

DataUSA, Washington, (2022).

- Denis, J-P. (2019). Alerte sur la place du français dans les revues scientifiques de gestion. *Xerfi Canal*, 4 juillet.
- Deslandes, G. (2023). Untranslatable management, or the choice of idiom. In: *How to Write Differently: A Quest for Meaningful Academic Writing*. M, Kostera, (ed). Edward Elgar, 67-79. Version française à rajouter
- Deville Aude, et al. (dir) (2022). *La disputatio au cœur du management*. Presses universitaires de Provence.
- Dickason, R., Ruiller, C., & Vignon, C. (dir). (à paraître), *Former les managers à l'ère anthropocène*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, Paris, Hermann.
- Duncan S., & Duncan A. S.(2022), « Une étude exploratoire du processus d'internationalisation : le cas des écoles de commerce françaises », In Davoine, E., & Furrer, O, *Les défis de l'internationalisation des organisations*, Vuibert, 61-85.
- Edwards, M. (2016). *Dialogues singuliers sur la langue française*. Presses Universitaires de France.
- Eraly, A. (2019). *Une démocratie sans autorité ?* Erès.
- FNEGE. (2023). *Classement des revues scientifiques de gestion*.
- Gantman, E., Yousfi, H., et Alcadipani, R. (2015). Challenging Anglo-Saxon dominance in management and organizational knowledge. *Revista de Administração de Empresas*, 55, (3), 126-129.
- Gioia et Corley, 2000
- Gingras, Y. (2018). Les transformations de la production du savoir : de l'unité de connaissance à l'unité comptable. *Zilsel*, 2, N° 4, 139-152.
- Gingras, Y., et Giry, J. (2017). Les prophètes du nouvel ordre universitaire. *Recherches sociographiques*. Vol. 58, No 2, 497-512.
- Goshal, S. (2005). Bad Management Theories Are Destroying Good Management Practices. *Academy of Management Learning & Education*, 4, (1), 75-91.
- Hagège, C. (2012). *Contre la pensée unique*. Editions Odile Jacob.
- Harley B., & Fleming, P. (2021). Not even trying to change the world: Why do elite management journals ignore the major problems facing humanity? *The Journal of Applied Behavioral Science*, vol. 57, n. 2, 133-152.
- Harzing, A-W. (2016). Do Google Scholar, Scopus and the Web of Science speak your language? *Harzing Internet site*, Tue 22 November.
- Harzing, A.W (2022). *Publishing in academic Journals*. Tarma Software Research Ltd.

Hatchuel, A. (2022). *L'action collective dans l'inconnu, Raison créatrice et mission solidaire*. Herman.

Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante (2019).
<https://www.helsinki-initiative.org/fr/read>.

Kaplan, R. B. (1987). Cultural thought patterns revisited. In Connor, U. & Kaplan, R.B. (eds.). *Writing Across Languages: Analysis of L2 Text*. MA: Addison-Wesley, 9-21.

Khurana, R. (2007). *From Higher Aims to Hired Hands: The Social Transformation of American Business Schools and the Unfulfilled Promise of Management as a Profession*. Princeton University Press.

Laufer, R. (2021). *Tocqueville au pays du management. Crise dans la démocratie*. Editions EMS.

La Boétie, E. (1549/2006). *Le discours de la servitude volontaire*. Collection: "Les classiques des sciences sociales", Chicoutimi, site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Lussier, S., et Chanlat, J-F. (2017). Les enseignants en gestion face aux nouvelles injonctions institutionnelles. Une étude France-Québec. *Revue Française de Gestion*, (6), no 267, 79-96.

Martinet, A-C. (dir.) (1990). *Épistémologie et sciences de gestion*. Economica.

Mandard, M. (2020). Pourquoi défendre les revues de gestion françaises ? Une revue des arguments en faveur de nos revues. *Revue française de gestion*, vol 6, no 291, 9-22.

Memmi A. (1985). *Portrait du colonisé*, Paris, Gallimard.

Merton, R.K. (1988). The Matthew Effect in Science, II: Cumulative Advantage and the Symbolism of Intellectual Property », *Isis*, vol. 79, n° 4, décembre, 606-623.

Mintzberg, H. (2004). *Managers Not MBAs*. Berritt-Koelher Publishers.

Mintzberg H. (1989), *Mintzberg on Management: Inside our Strange World of Organizations*, New York, The Free Press; traduction française par Jean-Michel Behar, *Le management. Voyage au centre des organisations*, Paris, Éditions d'Organisation, 2004.

Nygaard, L.P. (2019). The institutional context of 'linguistic injustice': Norwegian social scientists and situated multilingualism. *Publications*, 7, 10, 1-13.

Porter, L., & McKibbin, L. (1988). *Management, Education and Development*. McGraw-Hill.

Riveline, C. (1986). Les lunettes du prince, *Gérer et comprendre*, juin, 1986, 5-15.

Rouquet, A. (2017). Face à la tyrannie des étoiles : révoltons-nous ! *Revue française de gestion*, 6, no 267, 133-147.

Simon H. (1991), *Models of My Life*, New York, Basic Books.

Stergiou, K, I et S, Lessenich (2013). On impact factors and university rankings: from birth to boycott. *Ethics in Science and Environmental Politics*, November, Vol 13, 101-111.

Tietze, S. (2004). Spreading the Management Gospel in English. *Language and Intercultural Communication*, 4 (3),175-189.

Tietze, S., & Dicks P. (2012). The Victorious English Language: Hegemonic Practices in the Management Academy. *Journal of Management Inquiry*, 22, (1), 122-134.

Tourish, D., & Willmott, H. C. (2015). In Defiance of Folly: Journal Rankings, mindless measures and the ABS Guide. *Critical Perspectives of Accounting*, vol.26, 37-46.

Tréguer-Felten, G. (2019). *Langue commune, cultures distinctes : les illusions du “globish”*. Les Presses de l'Université Laval, Hermann.

Tsui, A.S., Mckiernan, P. (2022). Understanding scientific freedom and scientific responsibility in business and management research. *Journal of Management Studies*, vol. 59, n. 6, 604-1627.

Usunier, J-C. (2011). Langue et équivalence conceptuelle en management interculturel ». *le Libellio d'Aegis*, volume 6, numéro 2, 3-25.

Vinay J-P., & Darbelnet, J. (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Didier.

Weber M. (1963), *Le savant et le politique*, Paris, Plon.

Weber M. (1921/1991), *Histoire économique*, Paris, Gallimard.

Willmott H. (2020). “Not the ‘from the editors’: On guarding ‘topness’, *Organization*, Volume 29, issue 1, 178-196.

Yamak, S., & Huse, M. (2023). Editorial. Let’s do research ! *Sinergie. Italian Journal of Management*. Volume 41, Issue 3, 11-22.

Yousfi H. (2021), « Decolonizing Arab Organizational Knowledge: “Fahlawa” as a Research Practice », *Organization*, vol. 28, n° 5, 836-856.

Yousfi H. (2023),” Culture et management dans les pays du Sud: peut-on dépasser la théorie de la modernisation ?”, *Management International*, vol. 27, n°5, 53-64.

Zawadski, P. (2024), « Consentir à la servitude », dans J-M Saussois. (dir), *Consentement, organisations et société. Consentir pourquoi et à quoi ?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Paris, Hermann (publication à venir).

ANNEXE 1

« Boycott ! Les sociologues allemands refusent de participer à un classement académique. » Klaus Dörre, Stephan Lessenich et Ingo Singe de l'Université Friedrich-Schiller de Iéna, 2012.

Les universités allemandes et les établissements d'enseignement supérieur du monde entier subissent l'impact des changements structurels, guidés par les principes de l'université entrepreneuriale. L'imposition des principes de la nouvelle gestion publique signifie que les universités sont de plus en plus gérées comme des entreprises privées. Les ressources sont allouées en fonction des résultats obtenus et des objectifs fixés.

Le capitalisme universitaire a fait son entrée en Allemagne, et ses principaux instruments d'évaluation sont les classements des départements universitaires et les tableaux de classement. Le revers de la médaille de cette politique est une routine universitaire qui privilégie les indicateurs de performance quantitatifs (financement de la recherche, nombre de doctorats et de diplômés) et néglige les critères qualitatifs. Le travail universitaire a fondamentalement changé, tant dans sa conception que dans son contenu.

L'enseignement et la recherche sont de plus en plus entravés par l'augmentation des responsabilités administratives. Il existe une logique d'escalade inhérente aux exercices de mesure des performances (« toujours plus et jamais assez »), qui se traduit par une intensification du travail, du stress et une surcharge chez tous les personnels universitaires. Ses effets négatifs sur la qualité de la recherche et de l'enseignement se font de plus en plus sentir.

L'Association allemande de sociologie (GSA) a donc décidé de prendre position contre ce capitalisme universitaire en boycottant le classement de 2013 du CHE (Centre pour le développement de l'enseignement supérieur) qui est certainement le classement le plus influent dans le monde germanophone. La qualité de l'enseignement et de la recherche, la réputation des chercheurs, l'infrastructure scientifique et la « visibilité » internationale figurent parmi les critères d'évaluation des départements universitaires. À cette fin, des données (par exemple sur le financement par des tiers) sont recueillies auprès des directions des universités, des sondages sont organisés auprès des étudiants, et certains professeurs sont également consultés. Les résultats sont publiés en coopération avec l'hebdomadaire très respecté *Die Zeit*, lesquels constituent une référence très importante pour les directions des universités et la bureaucratie scientifique.

Face à ces dispositifs de classement, l'Association allemande de sociologie (GSA) a donc récemment appelé les départements, les enseignants et les étudiants à ne pas participer au classement du CHE. L'initiative a d'abord été prise par l'Institut de sociologie de l'université Friedrich-Schiller d'Iéna. Le département de sociologie de l'université, qui a été classé parmi les meilleurs dans ce classement, a profité de cette position de force pour déclarer publiquement sa non-participation. L'annonce a été faite peu après la publication des résultats du classement 2011. La résolution du département stipule ce qui suit :

« Le nouveau classement CHE 2011/12, publié dans Die ZEIT, a placé l'Institut de sociologie de l'université Friedrich-Schiller en première position. Si nous nous réjouissons de cette marque d'appréciation de notre travail, nous sommes cependant profondément sceptiques quant à l'instrument du classement des universités en tant que tel.

Nous considérons que la valeur informative du classement CHE est faible, pour une simple raison, c'est qu'un nombre important des instituts a été classé sur la base de données incomplètes. Ce classement des universités sert avant tout à instaurer une culture de la concurrence dans le monde universitaire. Il produit systématiquement des gagnants et des perdants, mais ne contribue pas à améliorer la qualité du travail scientifique. L'Institut de sociologie envisage donc de ne pas participer à la prochaine édition de ce concours. Comme nous l'avons déjà dit, nous nous concerterons avec le conseil d'administration et le conseil de la GSA afin de coordonner une approche commune de la discipline. À cette occasion, il convient de procéder à un échange sur les instruments appropriés pour assurer la qualité scientifique et les moyens de fournir aux étudiants des informations sur les différents programmes de sociologie dans les universités allemandes. »

Le boycott, qui a été largement couvert par la presse, a entre-temps été rejoint par l'Association allemande de sociologie (GSA) et une majorité des départements de sociologie. Il est également soutenu par d'autres disciplines. Les historiens, les spécialistes de littérature anglaise, les chimistes, les pédagogues et les politologues ont également décidé de ne pas participer au classement CHE pour le moment. (Dörre, Lessenich et Singe, Université Friedrich-Schiller d'Iéna, 2012)

ANNEXE 2

Position de l'Association de sociologie allemande (GSA), 2012. (Version complète)

Évaluation scientifique, oui-Classement CHE, non.

Problèmes méthodologiques et implications politiques du classement universitaire CHE

Les résultats du classement des universités du CHE (Centre pour le développement de l'enseignement supérieur), une classification par sujet couvrant une série de disciplines académiques, sont publiés chaque printemps depuis 1998. Le classement a acquis une grande visibilité publique du fait qu'il est publié dans le journal hebdomadaire *DIE ZEIT* et dans le *ZEIT Studienführer* (Guide d'étude) annuel depuis 2005.

Des doutes sur la qualité professionnelle du classement CHE ont été exprimés à plusieurs reprises dans le domaine de la sociologie depuis qu'il a été mis en place. Toutefois, compte tenu des besoins d'information des futurs étudiants en sociologie, les instituts de sociologie ont participé à la collecte de données pour le classement. Plutôt que de négliger de le mentionner ici, nous reconnaissons de manière autocritique que la sociologie et les sciences sociales ont été officiellement représentées au sein du Conseil consultatif du CHE dans le passé et qu'elles n'ont peut-être pas exercé leur influence et leurs responsabilités de supervision - ou du moins qu'elles ne l'ont peut-être pas fait de manière suffisamment efficace.

Cependant, depuis le milieu de l'année dernière, les doutes croissants d'un certain nombre d'instituts de sociologie en matière de professionnalisme et de politique scientifique ont conduit à une nouvelle réflexion. En juin 2011, l'Institut de sociologie de l'Université d'Iéna - qui avait toujours été très bien noté par le CHE - a décidé de ne plus participer au classement du CHE. Cette décision a incité le conseil d'administration de l'Association allemande de sociologie (GSA) à entreprendre une analyse approfondie du classement du CHE. Après avoir étudié la documentation disponible et mené une longue discussion avec les représentants du Centre pour le développement de l'enseignement supérieur responsable du classement, le Conseil de la GSA est parvenu à l'évaluation et aux recommandations documentées ci-dessous. Lors de sa réunion du 20 avril 2012, le Conseil de la GSA a approuvé cette évaluation et ces recommandations.

Évaluation du classement du CSE par les professionnels et les responsables de la politique scientifique

Premièrement, le classement CHE présente un certain nombre de faiblesses méthodologiques et de lacunes empiriques graves. Deuxièmement, la pratique de l'évaluation sommaire et les formats de publication spécifiques du classement invitent systématiquement à des interprétations erronées. Ces deux aspects seront examinés plus en détail ici.

Évaluation professionnelle : Indicateurs de recherche

Pendant plusieurs années au moins, la qualité de la recherche menée dans les différentes facultés a été mesurée à l'aide de bases de données de publications que le Conseil allemand

des sciences et des humanités (Wissenschaftsrat), mais aussi le CSE lui-même, ont estimé qu'il reposait sur un indicateur inadapté ou, du moins dans le cas de la sociologie, sur un indicateur qui n'était pas suffisamment significatif. En guise d'alternative, le CSE mesure désormais la performance de la recherche sur la base du financement externe de la recherche par membre du personnel académique (budgétisé). Ce faisant - et sans autre différenciation - les postes du Pacte pour l'enseignement supérieur, par exemple, qui ont été créés expressément non pas à des fins de recherche, mais plutôt pour faire face aux charges d'enseignement, sont également inclus dans le diviseur des valeurs de financement externe. En effet, cela signifie - en termes purement arithmétiques - que plus la charge d'enseignement d'un institut augmente (dans le domaine de la formation des enseignants, par exemple), plus ses performances de recherche par habitant, que le CSE prétend "mesurer", se détériorent. Il est évident que les universités particulièrement touchées sont celles qui, en raison de leur région d'implantation, ont accueilli un grand nombre d'étudiants dans le cadre du Pacte pour l'enseignement supérieur. Ainsi, la "charge de la preuve" de la qualité de la recherche d'un institut individuel est presque entièrement supportée par le critère subjectif de la réputation de recherche de cet institut parmi les collègues universitaires d'autres institutions - dans la logique du classement, rivales. Quiconque a déjà participé à l'enquête du CHE auprès des professeurs est conscient de son manque de sophistication méthodologique et de la nature indifférenciée de ses contenus. La valeur informative de tels jugements généraux, spécifiques aux professeurs, pour les futurs étudiants, n'a pas été démontrée.

Évaluation professionnelle : indicateurs d'enseignement

Pour ce public cible spécifique, le critère central pour le choix d'un lieu d'étude possible est évidemment la qualité de l'enseignement dans les différents instituts de sociologie. Cependant, cet indicateur est mesuré par le CHE principalement sur la base d'une enquête auprès des étudiants caractérisée par : (a) un faible taux de réponse (19,3 % en sociologie lors de la dernière enquête) ; (b) un petit nombre de participants (dans une université sur trois, moins de 30 étudiants de la discipline concernée) ; et (c) une sélectivité de l'enquête totalement inexpliquée, avec pour conséquence que le risque de réponses biaisées par un comportement négligent ou inattentif est très élevé. Le CHE est bien conscient du fait que toutes les universités ne tirent pas un échantillon véritablement aléatoire avec une probabilité de sélection calculable. De plus, une enquête par questionnaire auto-administré, sans rappels systématiques et sans étude des non-réponses, ne peut prétendre à pratiquement aucune validité. Au plus tard à la fin de sa formation de base en méthodologie, tout étudiant en sociologie reconnaîtra que l'enquête est tout simplement absurde. Il faut donc émettre des doutes massifs sur les résultats de l'enquête auprès des étudiants du CHE, qui est souvent décrite dans les discussions sur le classement comme une opportunité de participation des étudiants en tant qu'évaluation.

En outre, des paramètres importants, voire décisifs, pour l'évaluation de la situation d'étude - paramètres qui ne peuvent être influencés par le personnel enseignant - ne sont pas du tout inclus dans l'analyse (ou l'évaluation). Ces paramètres comprennent, par exemple, (a) le ratio professeur-étudiants (le rapport entre la charge d'enseignement des professeurs occupant des postes budgétisés et le nombre d'étudiants), (b) la taille arithmétique (et réelle) des classes et (c) l'efficacité des bureaux d'examen. En outre, le CHE renonce à la collecte de données qualitatives qui sont ou seraient extrêmement pertinentes pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement dans les différents sites et pour le choix des programmes d'études par les étudiants potentiels, par exemple, les domaines d'intérêt et de spécialisation offerts par les différents programmes d'études sociologiques et le lien systématique entre l'enseignement et

la recherche menée dans l'institut en question - indépendamment de l'intensité du financement externe ou de la réputation de cette recherche. Une telle situation de données inadéquates, extrêmement sélectives et trompeuses rend absolument insoutenable la construction d'un classement des instituts en fonction de leurs performances en matière d'enseignement.

Évaluation liée à la politique scientifique : pratiques d'évaluation et formats de publication

Le problème fondamental du classement des universités réside dans le fait que le Centre pour le développement de l'enseignement supérieur vise à établir un classement des instituts en fonction de leurs performances d'enseignement et qu'il y « parvient », c'est-à-dire qu'il divise les instituts de sociologie, sur la base de données extrêmement douteuses, en « bons » et « mauvais » instituts - ou « meilleurs » et « pires » - et qu'il les classe de manière hiérarchique avec une précision fallacieuse. En raison de la pratique d'évaluation à grande échelle et des modes de présentation simplistes, les formats de publication du classement invitent à une méconnaissance systématique de la situation en sociologie.

Le CHE collecte des données pour un total d'environ dix-huit indicateurs de la qualité de la recherche et de l'enseignement dans le domaine de la sociologie, et ces indicateurs sont également publiés dans la version en ligne du classement. Ces indicateurs sont également publiés dans la version en ligne du classement. Cependant, pour une description des indicateurs individuels et de leur dérivation, les lecteurs sont renvoyés aux petits caractères, que la plupart des gens ne comprendront probablement pas. Dans la version imprimée publiée dans DIE ZEIT et dans le ZEIT Studienführer (guide d'étude), ces dix-huit indicateurs ne sont pas combinés pour former des indices. Au contraire, seuls 5 ou 6 indicateurs sont présentés de manière sélective. Ce fait n'est pas perceptible lors d'une lecture superficielle et aucune explication n'est donnée pour la sélection effectuée. En outre, tant pour la qualité de la recherche que pour la qualité de l'enseignement, seules sont présentées les évaluations subjectives issues d'enquêtes dont nous avons montré qu'elles étaient méthodologiquement très discutables. En particulier, le classement simpliste au moyen de symboles de feux tricolores (récemment modifiés en vert, jaune et bleu) masque la remarquable pauvreté de la base de données ; dans certains cas, une seule réponse à code binaire à un point du questionnaire peut produire un symbole de feux tricolores signalant une « bonne » ou une « mauvaise » performance. Le classement du CHE - se pliant volontairement aux exigences de présentation des médias de masse - donne l'impression d'évaluations univoques et fiables, qui ne sont en aucun cas couvertes par les données disponibles. Dans ce cas, des différenciations systématiques et des descriptions détaillées seraient clairement indiquées et appropriées.

Il est en effet inquiétant que le classement CHE induise ainsi en erreur le groupe dont les intérêts, selon ses auteurs, sont censés être servis en premier lieu, à savoir les futurs étudiants en sociologie, qui pourraient en effet bénéficier d'informations précises sur les lieux d'études individuels lors du choix d'une université et d'un programme d'études. C'est donc peut-être une bénédiction déguisée que, pour autant que les enseignants de sociologie puissent en juger, pratiquement aucun des étudiants qui suivent actuellement des études de sociologie dans les universités allemandes ne se soit laissé influencer de manière décisive par le classement du CHE. Il est évident que seule une petite minorité de futurs étudiants prend sérieusement en compte le classement - et c'est une bonne chose.

D'autre part - et indépendamment de son manque de valeur informative - le classement CHE a un effet très problématique sur la politique scientifique. Par conséquent, si l'on en croit les

intentions déclarées de ses auteurs, le classement sert de facto un objectif pour lequel il n'a pas été « réellement » conçu. Cependant, dans la réalité de la politique de l'enseignement supérieur, le classement CHE invite - ou, en fait, exige pratiquement - des interprétations extrêmement simplistes de la part de la direction des facultés et des universités et des bureaucraties ministérielles. Cela peut conduire à des décisions structurelles qui ont de graves conséquences pour la sociologie, en tant que discipline académique, et ses programmes d'études sur les différents sites - des décisions qui pourraient bien être objectivement infondées.

Compte tenu du danger de telles utilisations politiques du classement du CHE, il est d'autant plus remarquable que les responsables du classement du CHE ne veuillent pas se limiter à une fonction d'information, aussi incomplète et insatisfaisante que soit sa mise en oeuvre. Ils affirment qu'ils ne peuvent se passer de l'élaboration d'un classement des instituts de sociologie en Allemagne. Lors de la rencontre préliminaire avec les responsables du classement au CHE, les représentants de l'Association allemande de sociologie ont été informés ouvertement qu'il ne serait pas possible pour la discipline de satisfaire ses propres intentions d'information dans le cadre de la procédure organisée par le CHE, tout en évitant l'évaluation et le classement obligatoires. Ainsi, il est apparu clairement à la GSA que le CSE accepte au moins la possibilité que le classement des universités soit politisé. Les auteurs du classement affirment qu'il ne fait que décrire les différences de qualité existant entre les facultés de sociologie. Cependant, l'Association allemande de sociologie estime qu'il y a de bonnes raisons de penser que le classement du CHE contribue de manière significative à la construction de la « différence » et, par conséquent, à la création de divisions dans le paysage universitaire dans le domaine de la sociologie.

Dans le pire des cas, le classement agira donc comme une prophétie auto-réalisatrice à long terme. Les facultés qualifiées de "bonnes" ou de "mauvaises" sur une base empirique supposée solide peuvent en fait le devenir à long terme en raison des décisions politiques structurelles et - peut-être un jour, après tout - des changements dans les flux d'étudiants induits par leur classement. Plus que toute autre discipline académique, la sociologie est consciente de la manière dont ces définitions sociales des situations influencent l'action. Elle ressent donc à la fois une obligation scientifique d'attirer l'attention sur les conséquences d'actions basées sur des définitions incorrectes concernant les situations, et une responsabilité scientifique de ne plus contribuer à de telles conséquences.

Recommandations concernant le traitement du classement CHE

Premièrement, parce que le classement CHE présente de sérieuses lacunes méthodologiques et empiriques, deuxièmement, parce qu'il dissimule des informations essentielles aux futurs étudiants, qui constituent son public cible déclaré, et troisièmement, parce qu'il donne lieu à des décisions erronées de la part des décideurs en matière de politique scientifique, la sociologie doit prendre position contre cette présentation de ses performances en matière d'enseignement et de recherche dans la sphère publique construite par les médias. Sur la base de cette évaluation et des justifications exposées ci-dessus, le comité directeur et le conseil de l'association allemande de sociologie ont formulé les recommandations suivantes :

1. Etant donné que nos analyses et la discussion des lacunes méthodologiques considérables avec les représentants du CHE responsables du classement n'ont donné lieu à aucune perspective d'amélioration significative du classement du CHE à l'avenir, nous déclarons par la présente que cette évaluation ne répond pas aux

exigences de qualité fondamentales de la recherche sociale empirique. En tant que société sociologique professionnelle, nous demandons aux instituts de sociologie des universités allemandes de ne plus donner l'impression qu'ils soutiennent une procédure empirique que la sociologie doit rejeter pour des raisons professionnelles.

Concrètement, cela signifie que les instituts de sociologie doivent défendre et expliquer cette résolution et ses justifications professionnelles auprès de leur corps enseignant, de la direction de l'université et de leurs étudiants, et, dans la mesure du possible, les convaincre de la nécessité d'une recherche empirique en sociologie.

2. La GSA demande aux décideurs de la politique scientifique au niveau universitaire et ministériel de ne plus se baser sur les évaluations et les informations provenant du CHE Ranking lorsqu'ils délibèrent et entreprennent des interventions pour le développement de la sociologie dans les différents sites universitaires.
3. Le GSA demande aux décideurs de la politique scientifique au niveau universitaire et ministériel de ne plus se baser sur les évaluations et les informations provenant du classement CHE pour délibérer et entreprendre des interventions pour le développement de la sociologie dans les différents sites universitaires de la discipline. Il existe déjà des informations plus fiables que celles fournies par le classement ; dans certains cas, il convient de procéder à des évaluations spécifiques, pour lesquelles il existe des concepts appropriés et des institutions impartiales.

3. En tant que discipline sociale à orientation empirique, la sociologie prétend être particulièrement compétente dans l'évaluation de toutes sortes de recherches sociales empiriques - y compris des évaluations telles que le classement CHE. Dans le cas présent, cette compétence implique la responsabilité de recommander à d'autres disciplines, peut-être moins sensibles à cet égard, de ne plus participer au classement CHE. Après tout, les graves déficiences et les abus de ce classement qui ont été observés dans le cas de la sociologie sont tout aussi caractéristiques de son application à d'autres disciplines.

4. La sociologie est une discipline qui sait évaluer dans tous les sens du terme. C'est pourquoi elle s'est mise à disposition en 2006 pour une étude pilote sur l'évaluation (et non le classement) de la performance de la recherche menée par le Conseil des sciences et des humanités (*Wissenschaftsrat*). Dans le cadre d'un processus caractérisé par une grande complexité sociale et technique, cette évaluation scientifique a démontré de manière exemplaire les exigences minimales qu'une évaluation scientifique fiable et valide doit remplir. Afin de répondre au souhait spécifique et justifié des futurs étudiants en sociologie d'être aidés dans le choix de leur cursus et de leur lieu d'études, la GSA va développer un dossier d'information accessible au public, qui contiendra également des descriptions des programmes de sociologie proposés par les universités allemandes.

Cette déclaration, son résumé et les dernières informations sur l'initiative de politique scientifique de la GSA sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.soziologie.de/che. Cette déclaration est reproduite ici avec l'autorisation de l'Association allemande de sociologie.

Responsabilité éditoriale : Penny Kuhn, 13 novembre 2013 Cette annexe est tiré de l'article : « On impact factors and university rankings: from birth to boycott » de Konstantinos I. Stergiou et Stephan Lessenich » *Ethics in Science and Environmental Politics*, November 2013, Vol 13, 101-

ANNEXE 3

Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)

Il est urgent d'améliorer les méthodes d'évaluation des résultats de la recherche scientifique par les agences de financement, les établissements d'enseignement et de recherche et d'autres parties. Pour régler cette question, un groupe de rédacteurs en chef et d'éditeurs de revues savantes s'est réuni à San Francisco en Californie le 16 décembre 2012, dans le cadre du congrès annuel de *l'American Society for Cell Biology (ASCB)*. Ce groupe a élaboré un ensemble de recommandations, désormais appelé « Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche ». Nous invitons les parties intéressées de toutes les disciplines scientifiques à manifester leur soutien en ajoutant leur nom à la présente Déclaration.

Les apports de la recherche sont nombreux et variés : articles contenant de nouvelles connaissances, données, réactifs, logiciels ainsi que propriété intellectuelle et jeunes scientifiques hautement qualifiés. Les agences de financement, les établissements qui emploient des chercheurs et ces scientifiques eux-mêmes éprouvent tous le désir et le besoin d'évaluer la qualité et l'impact de la production scientifique. Il est donc impératif que la production scientifique soit mesurée rigoureusement et évaluée avec discernement.

Le facteur d'impact des revues est souvent utilisé comme principal paramètre pour comparer la production scientifique individuelle et celle des établissements. Ce facteur d'impact, tel que calculé par Thomson Reuters*, a été créé à l'origine comme un outil d'aide pour les bibliothécaires servant à identifier les revues à acheter, et non pour mesurer la qualité scientifique de la recherche exposée dans un article. Dans cette optique, il est essentiel de comprendre que le facteur d'impact présente un certain nombre d'insuffisances bien documentées en tant qu'outil d'évaluation de la recherche. Ces limitations sont les suivantes : A) les distributions des citations dans les revues sont très asymétriques [1-3] ; B) les propriétés du facteur d'impact sont propres à chaque domaine : il s'agit d'un agrégat de types d'articles multiples et très divers, avec des articles primaires comme de synthèse [1, 4] ; C) les facteurs d'impact peuvent être manipulés (ou « instrumentalisés ») par une politique éditoriale [5] ; et D) les données utilisées pour calculer les facteurs d'impact ne sont ni transparentes ni ouvertement accessibles au public [4, 6, 7]. Ce qui suit formule des recommandations visant à améliorer la façon, dont la qualité des résultats de la recherche est évaluée. D'autres éléments de production scientifique que les articles prendront une importance accrue dans l'évaluation de l'efficacité des travaux de recherche à l'avenir, mais l'article, contrôlé par des pairs, demeurera une production scientifique essentielle entrant dans l'évaluation de la recherche. Par conséquent, nos recommandations portent au premier chef sur les pratiques relatives aux articles publiés dans des revues à comité de lecture, mais elles peuvent et devraient s'étendre à d'autres productions, comme les jeux de données, en tant que résultantes importantes de la recherche. Ces recommandations s'adressent aux agences de financement, aux établissements d'enseignement et de recherche, aux revues, aux organismes pourvoyeurs d'indicateurs et à chaque chercheur.

Ces recommandations s'articulent autour d'un certain nombre de sujets :

- La nécessité de mettre un terme à l'utilisation d'indicateurs basés sur les revues, comme les facteurs d'impact, dans le financement, les nominations et les promotions ;
- Celle d'évaluer la recherche sur sa valeur intrinsèque plutôt qu'en fonction de la

revue où elle est publiée ;

et celle encore d'exploiter au mieux les possibilités offertes par la publication en ligne (comme la levée de restrictions inutiles sur le nombre de mots, de figures et de références dans les articles et l'exploration de nouveaux indicateurs d'importance et d'impact). Nous reconnaissons que de nombreuses agences de financement, établissements, éditeurs et chercheurs encouragent déjà l'amélioration des pratiques d'évaluation de la recherche. De telles démarches commencent à donner de nouvelles perspectives à des approches d'évaluation de la recherche plus élaborées et plus pertinentes sur lesquelles il est possible de s'appuyer et qui puissent être adoptées par toutes les parties impliquées au premier chef. Les signataires de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche soutiennent l'adoption des pratiques suivantes pour l'évaluation de la recherche. Recommandation générale 1. Ne pas utiliser les indicateurs basés sur les revues, tels que les facteurs d'impact, comme succédané d'appréciation de la qualité des articles de recherche individuels, pour évaluer les contributions d'un scientifique en particulier ou pour prendre des décisions en matière de recrutement, de promotion ou de financement. Pour les agences de financement

2. Indiquer explicitement les critères utilisés pour évaluer la productivité scientifique des porteurs de projet et souligner clairement, surtout pour les chercheurs débutants, que le contenu scientifique d'un article est beaucoup plus important que les indicateurs de publication ou l'image de marque de la revue dans laquelle il a été publié.
4. Aux fins de l'évaluation de la recherche, tenir compte de la valeur et de l'impact de tous les résultats de travaux de recherche (y compris les jeux de données et les logiciels) en plus des publications scientifiques, et envisager un large éventail de mesures d'impact, y compris des indicateurs qualitatifs sur les retombées des travaux, comme leur influence sur les politiques et les pratiques.

Pour les établissements :

5. Afficher explicitement les critères utilisés dans les décisions de recrutement, de titularisation et de promotion, en soulignant clairement, surtout pour les chercheurs débutants, que le contenu scientifique d'un article est beaucoup plus important que les indicateurs de publication ou l'image de marque de la revue dans laquelle il a été publié.
6. Aux fins de l'évaluation de la recherche, tenir compte de la valeur et de l'impact de tous les résultats de travaux de recherche (y compris les jeux de données et les logiciels) en plus des publications scientifiques, et envisager un large éventail de mesures d'impact, y compris des indicateurs qualitatifs sur les retombées des travaux, comme leur influence sur les politiques et les pratiques.

Pour les éditeurs

6. Réduire considérablement l'importance accordée au facteur d'impact comme outil de promotion, idéalement en cessant de le promouvoir ou en présentant ce paramètre dans le contexte d'une variété d'indicateurs basés sur les revues (p. ex. facteur d'impact sur 5 ans, EigenFactor [8], SCImago [9], indice h, temps de traitement éditorial et de publication, etc.) qui offrent une vision plus riche de la performance d'une revue.
7. Proposer une série d'indicateurs à l'échelle de l'article pour encourager le passage à une évaluation qui soit fondée sur le contenu scientifique d'un article plutôt que sur les indicateurs de publication de la revue dans laquelle il a été publié.
8. Encourager des pratiques responsables en matière de paternité d'auteur et la fourniture d'informations sur les contributions spécifiques de chaque auteur.
9. Qu'une revue soit en libre accès ou sur abonnement, supprimer toutes les restrictions de réutilisation des listes de références dans les articles et les mettre à disposition dans le cadre du Creative Commons Public Domain Dedication [10].
10. Éliminer ou réduire les contraintes sur le nombre de références dans les articles et, le cas échéant, exiger la citation de la littérature primaire plutôt que celle des articles de synthèse afin de reconnaître le mérite du ou des groupes qui ont rapporté en premier une découverte.

Pour les organismes pourvoyeurs d'indicateurs :

11. Faire preuve d'ouverture et de transparence en fournissant les données et les méthodes utilisées pour calculer tous les indicateurs.
12. Fournir les données en vertu d'une licence qui permette une réutilisation sans restriction et permettre un accès informatique aux données, dans la mesure du possible.
13. Préciser clairement que la manipulation inconsidérée des indicateurs ne sera pas tolérée; désigner explicitement ce qui constitue une manipulation inconsidérée et les mesures qui seront prises pour y remédier.
14. Tenir compte de la diversité des types d'articles (p. ex., articles de synthèse par rapport aux articles de recherche) et des différents domaines lorsque les indicateurs sont utilisés, agrégés ou comparés.

Pour les chercheurs :

15. Lors d'une participation à des commissions exerçant des décisions de financement, d'embauche, de titularisation ou de promotion, produire des évaluations fondées sur le contenu scientifique plutôt qu'en fonction des indicateurs de publication.
16. Le cas échéant, citer la littérature primaire dans laquelle les observations ont été rapportées en premier plutôt que les articles de synthèse afin d'en attribuer le mérite à bon escient.
17. Utiliser une gamme de paramètres et d'indicateurs d'articles sur les déclarations personnelles/de soutien, comme preuve de l'impact d'articles individuels publiés et d'autres résultats de recherche [11].
18. Remettre en question les pratiques d'évaluation de la recherche qui s'appuient inconsidérément sur les facteurs d'impact. Promouvoir et enseigner les bonnes pratiques qui mettent l'accent sur la valeur et l'influence des résultats spécifiques de la recherche.

Bibliographie

1. Adler, R., Ewing, J., and Taylor, P. (2008) Citation statistics. A report from the International Mathematical Union.
2. Seglen, P.O. (1997) Why the impact factor of journals should not be used for evaluating research. *BMJ*, 314, 498–502.
3. Editorial (2005). Not so deep impact. *Nature*. 435, 1003–1004.
4. Vanclay, J.K. (2012). Impact Factor: Outdated artefact or stepping-stone to journal certification. *Scientometric*. 92, 211–238.
5. The PLoS Medicine Editors (2006). The impact factor game. *PLoS Med* 3(6): e291 doi:10.1371/journal.pmed.0030291.
6. Rossner, M., Van Epps, H., & Hill, E. (2007). Show me the data. *J. Cell Biol.* 179, 1091–1092.
7. Rossner M., Van Epps H., & Hill E. (2008). Irreproducible results: A response to Thomson Scientific. *J. Cell Biol.* 180, 254–255.
8. <http://www.eigenfactor.org/>

9. <http://www.scimagojr.com/>

10. <http://opencitations.wordpress.com/2013/01/03/open-letter-to-publishers>

11. <http://altmetrics.org/tools/>

*Le facteur d'impact est maintenant publié par Clarivate Analytics.

Cette traduction de la déclaration de DORA (<https://sfdora.org/read>) a été réalisé sous la direction d'Abdrahamane Ouedraogo, de Céline Carret, de Serge Bauin, de Marc Rubio, et de Jean-François Nominé, et rendu accessible selon les règles de *Creative Commons Attribution International License* ; ces derniers remercient les volontaires qui ont traduit et vérifié le texte de la déclaration. info@sfdora.org.